"LA PTS doit être reconnue pour la pénibilité et mérite d'être entendue".

Tels sont les propos tenus par Monsieur le Ministre de l'Intérieur ce Vendredi 18 Octobre 2019 à Beauvau lors d'une réunion à la fois sur le Projet de Loi des Finances 2020 et sur la refonte du régime des Retraites.
Le Haut-Commissaire DELEVOYE a présenté le projet « Retraites »

Le SNPPS est alors intervenu en rappelant à Mr le Ministre de l'Intérieur que nous attendons toujours notre point d'étape du mois de JUIN ...

Nous avons également signalé que :

A l'instar de nos collègues actifs :

- Les missions sont devenues de plus en plus **opérationnelles** ;
- Les contraintes de **pénibilité / dangerosité** existent dans notre filière ;
- Des exemples de pénibilité et de dangerosité sont cités (**port du gilet par balle, interventions non encadrées : absence d'un personnel actif** sur le terrain lors des déplacements).
- **L'impact psychologique et traumatisant** de nos missions est réel (du simple suicide aux scènes d'attentat)
- Nous parlons souvent de mutualisation PN/GN, un parallèle est alors fait avec les TIC GN qui bénéficieront dans le nouveau système de retraite de la reconnaissance de la pénibilité / dangerosité.

Dans sa conclusion, M. DELEVOYE insiste sur les problématiques et les spécificités de chaque métier **en prenant comme exemple la police scientifique et mentionne qu'il faudra être attentif sur ses spécificités.**
Le Ministre de l'Intérieur, par 3 fois citera la police scientifique dans sa conclusion et énoncera qu'elle mérite d'être prise en considération.

M. DELEVOYE est prêt à nous recevoir en bilatérale afin de prendre le temps d'apprécier les contraintes de notre filière scientifique.

Le SNPPS, le seul syndicat engagé <u>exclusivement</u> dans la défense des intérêts des agents de police scientifique.

SNPPS UNSA FASMI